LE LAVAGE DES LAINES
et les sous-produits qui en découlent par F. COMBES, ouvrage en 2 volumes in 8 raisin. En vente aux bureaux du Journal Textile.

Journal de Roubaix

A. VANESTE
90, rue Nationale, LILLE
Choix le plus complet de BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX pour CADEAUX DE MARIAGES

Cinquante-septième année. — N° 4

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

JEUDI 4 JANVIER 1912.

ABONNEMENTS & ANNONCES
ROUBAIX ..... Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71.
TOURCOING ..... Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 33.
MOUSCRON ..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station.
TOURNAI ..... Chez M. Vandière, 23, rue Beurdon-Saint-Jacques.
PARIS ..... Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Bibliothèques des Gares et principaux Kiosques

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes ..... Trois mois .. 6 francs; Six mois .... 12 —; Un an ..... 24 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FEYDEAU

L'IDENTIFICATION DES AGRESSEURS DU GARÇON DE BANQUE CABY

25.000 Ouvriers Mineurs Belges en Grève

La République Chinoise

QUE L'EUROPE SE GARDE DE DORMIR

Avant d'en arriver au succès d'aujourd'hui, l'Association de la Jeune-Chine dont Sun-Yat-Sen fut le fondateur, a passé par des phases pénibles et désespérantes, desquelles il a été parlé.

A l'heure actuelle, le groupement de la *Young-China* comprend dans la seule Amérique plus de 60.000 adhérents inscrits. En Chine, le chiffre des adhérents se compte par millions, tant étudiants que commerçants et simples travailleurs. Mais combien étaient-ils en 1906? A peine quelques centaines, dont un comité exécutif et six directeurs. Cinq ans ont suffi pour rallier, non point des milliers, mais des millions de partisans...

Donc, en 1906, à Tokio, un grand nombre de jeunes Chinois étudiaient, à l'Université, arts et sciences modernes, où excellent les Japonais. Tokio était à cette époque le noyau originel du groupement dont le docteur en médecine Sun-Yat-Sen avait accepté la présidence. Les jeunes réformateurs divisèrent alors conventionnellement la Chine en cinq sections : Est, Nord, Sud, Ouest et Centre. Puis, leur programme d'action nettement établi, ils se séparèrent pour aller fonder dans leur patrie des journaux et commencer la propagande. Tout cela fut fait secrètement, bien entendu.

Un an après le gouvernement impérial découvrait leurs agissements et arrêtait les chefs des sections Est, Ouest, Nord et Centre. Seul, le Sud avait été épargné, faute de preuves. L'Association, du coup, se trouva presque désorganisée. C'étaient les temps durs!.. Un des membres fut décapité, pour crime de haute trahison ; deux autres furent jetés en prison ; un s'en évada.

Le docteur Sun-Yat-Sen pensa que la révolution n'était pas encore mûre. Il entreprit alors un vaste tour du monde de propagande, et forma des groupements secrets à Singapour, au Siam, à Java, en Indo-Chine et aux Etats-Unis, partout où ses compatriotes constituaient des agglomérations importantes. Arrivé en Amérique, le futur président de la République chinoise rencontra de sérieuses difficultés. Ses conférences y échouèrent, par suite de l'hostilité et de la concurrence d'une association chinoise déjà existante, la Société de réformes, fondée par Kung-You-Wei, l'auteur du désaccord survenu entre l'empereur et la douairière. Le but de cette société, qui prétendait soustraire le Fils du Ciel à l'influence politique de la régente, se targuait d'effectuer les réformes sans effusion de sang. En réalité, elle s'occupait surtout d'exploiter ses adhérents et d'en soutirer de grosses souscriptions, dont l'affectation n'était jamais déterminée.

En ce temps-là, le parti républicain n'était pas encore très fortement constitué. Les idées de Sun-Yat-Sen quittant les Etats-Unis, se rendit en Europe pour y conférencier à Berlin, Paris, Londres et Bruxelles. Il y fonda plusieurs agences secrètes, et le succès, cette fois, couronna ses efforts.

Il revint à Tokio. Mais le gouvernement impérial s'était ému de ses démarches et obtint son expulsion. Il se dirigea alors vers Saïgon, vers Cholon principalement, la ville chinoise voisine de notre capitale de la Cochinchine. C'était en 1908. Là fut créé dans l'œuf, et *non ailleurs*, le premier germe de la révolution d'aujourd'hui.

Mais l'argent manquait, comme il fit défaut presque toujours. Le mouvement qui devait plus tard gagner Canton, Hang-Keou, Nankin et le Yunan, fut bientôt circonscrit, restreint, faute de « nerf de la guerre ». Après la prise de force de Wung-Kong, que l'on ne put garder, les partisans de l'agitateur durent se retirer à Foung-Sen : mais, dénués d'argent et de munitions, ils durent battre en retraite jusqu'à Cholon.

Une seconde révolution se déclara en 1909, au centre de la Chine, dans la province de Anhwéi dont la capitale est Anking. Le gouverneur de cette province fut assassiné par un des affiliés ; mais, là encore, le mouvement devait échouer, parce que le renfort des révolutionnaires arriva un jour trop tard — le gouvernement avant eu vent de la chose et ayant pris ses mesures. L'arsenal fut enlevé, mais on n'y trouva que des munitions avariées dont il fut impossible de se servir.

Toujours en 1909, une autre émeute éclate dans la province de Kouang-Si, sur des instructions venues de Cholon. Les rebelles prennent d'assaut la ville de Cing-Nam-Quon. Beaucoup de sang versé, mais toujours pas d'argent. Les Chinois riches, sur l'appui desquels le parti républicain était en droit de compter, étaient encore trop inféodés à l'Association conservatrice du réformateur *modéré* Kung-Yon-Wéi pour oser se rallier aux idées nouvelles, jugées subversives et téméraires.

Sun-Yat-Sen ne se décourage pas. C'est un homme de fer que rien n'abat. Il se rend au Tonkin, à Haiphong, puis de là au Yunnan. Les révolutionnaires, dirigés par lui, s'emparent de Ho-Hao, mais, faute de vivres, y demeurent bloqués. Le gouvernement mandchou s'était entendu diplomatiquement avec notre gouvernement de l'Indo-Chine pour intercepter les envois de riz au Yunnan. Le seul espoir de ravitaillement était Mong-Tzeu, malheureusement éloigné de 1.300 kilomètres de Ho-Hao. Les républicains, affamés, durent abandonner la place et regagner le Tonkin où ils se dispersèrent. Le gouvernement de l'Indo-Chine ne permit pas aux rebelles, tant civils que militaires, de rester sur son territoire. Ceux-ci furent expulsés et se rendirent à Singapour..

A quelque temps de là, une grande conférence secrète réunit les chefs rebelles dans cette dernière ville. On décide de faire de la propagande active dans l'armée impériale et d'y recruter des adhérents. Le docteur Sun-Yat-Sen part de nouveau pour l'Europe afin d'y recueillir un peu d'argent. A Londres, il reçoit un télégramme de Chine : l'armée, lui apprend-on, est favorable à la cause ; et, même si l'Association de la Jeune Chine ne trouve pas assez d'argent en Europe, la révolution est mûre à Wu-Chang (province de Hupeh) et à Nankin (province de Kiang-Son).

Quand Sun-Yat-Sen reçut cette dépêche chiffrée, il négocia avec les chefs du parti, Londres et Paris, une souscription de 250 millions de dollars en or. La somme, quoique nécessaire, fut jugée trop forte et les démarches échouèrent une fois de plus. Sun-Yat-Sen se rendit par le premier paquebot à New-York, où ses conférences de propagande républicaine n'obtinrent aussi qu'un médiocre succès.

En désespoir de cause, il regagna San-Francisco. Là devait être fondé, en février 1910, le groupement qui triomphe aujourd'hui de la dynastie détrônée des Mandchous. Un comité exécutif de six membres directeurs prit aussitôt les mesures urgentes. Le second jour de l'arrivée de Sun-Yat-Sen à San-Francisco, un télégramme arrivait de Chine, avisant que l'armée de Canton était prête à se soulever et demandait de l'argent. On tenta un suprême effort pécuniaire, mais on ne parvint à grand'peine, qu'à récolter 10.000 dollars, 50.000 francs. C'était une misère pour une entreprise aussi vaste!...

Mais Sun-Yat-Sen se montra là encore, comme toujours, à la hauteur de l'épreuve. Il adjura ses compagnons de ne point se laisser abattre. En prêchant d'exemple, il fonda, en août 1910, le grand journal chinois d'Amérique *The Young China*, aujourd'hui organe officiel de l'Association et qui s'est concilié, par ses articles, la presque totalité des adhérents de l'ancienne Société de réformes conservatrices. Entre temps, Sun-Yat-Sen s'était rendu aussi aux îles Hawaï et y avait fondé, à Honolulu, un autre journal républicain intitulé *Liberty News*.

Mais poursuivons l'historique de la révolution et la carrière d'apôtre de Sun-Yat-Sen. En mars 1911, éclate à Canton une émeute. Cette fois — la première — les conspirateurs sont trahis par un des leurs. L'émeute se déclare un jour trop tôt. Toute la population cantonnaise était secrètement pour les rebelles. Mais malgré le courage de ces derniers, malgré l'héroïsme de leurs affiliés et en particulier de miss Tsnué-Li-Chi qui, au mépris de sa vie, lança des bombes et fut ensuite décapitée, le mouvement échoue, les révolutionnaires sont traqués, suppliciés ou contraints de fuir. Le comité fait bonne justice du traître auquel, peu de temps après, il tranche la tête en tribunal secret.

Quoi qu'il en soit, l'heure était proche. L'émeute de Canton avait porté. Dès lors les insurgés furent en relations constantes et télégraphiques avec leurs frères de Wu-Chang et d'Lang-Kéou.

On connaît le reste et comment, grâce à l'initiative armée de ces derniers, la République vient d'être proclamée en Chine. Le triomphe de leur cause est assuré. Chaque jour, d'heure en heure, ils reçoivent de toutes les parties du monde chinois, des câbles qui les remplissent d'espérance.

Il y a quelques mois le docteur Sun-Yat-Sen traversait notre territoire, se rendant en Chine où l'appelaient ses amis. Un télégramme de Nankin nous a appris que le jeune agitateur — dont la carrière présente quelque analogie avec celle du révolutionnaire égyptien Arabi Pacha — vient de recevoir la difficile mission de présider aux destinées de la nouvelle République.

Nul doute qu'il ne se tienne à la hauteur de sa tâche. Ses nombreux voyages en Europe et en Amérique l'ont fortement familiarisé avec le progrès occidental ; parlant plusieurs langues, il a pu étudier sur place les problèmes compliqués de la sociologie et de l'économie modernes, et, pénétré des avantages du progrès contemporain, il n'aura d'autre ambition que d'instaurer en Chine les réformes urgentes, nécessaires au développement d'un grand peuple de 370 millions d'âmes.

Et maintenant, devons-nous conclure à la proche invasion jaune?

— *Forssè che si, forssè che no?*

Le jeune Chine s'est éveillée...

...A la vieille Europe de ne point s'endormir.

Robert CHAUVELOT.

BULLETIN

3 janvier.

M. Caillaux a reçu M. J. Cambon, ambassadeur de France à Berlin. Les pourparlers avec le gouvernement espagnol, interrompus pendant les fêtes de l'An, vont reprendre.

Un crime horrible a été commis à Thiais, près de Choisy-le-Roi. Des malfaiteurs ont assassiné un rentier de 91 ans et sa bonne pour les voler.

20.000 francs en espèces et en titres ont été dérobés.

La Sûreté est parvenue à identifier les cinq individus qui participèrent à l'agression contre le garçon de recette Caby. Les époux Dettwiller ont été interrogés mercredi par le juge d'instruction.

Le professeur français Vermot, soupçonné d'avoir favorisé l'évasion du capitaine Lux, a été arrêté à Frankenstein.

25.000 mineurs belges travaillant dans le Borinage, se sont mis en grève, réclamant le maintien de la paie hebdomadaire au lieu de celle à la quinzaine.

LES QUOTIDIENNES

Hommage mérité

Je pardonne bien volontiers à M. Mille d'avoir interrompu un peu à la légère le très beau discours de M. Groussau. Cet incident nous a valu de la part de l'orateur libéral un superbe mouvement oratoire et une déclaration d'une haute portée morale et sociale.

« Nierez-vous, avait dit le député du Nord, qu'il y a dans les milieux ouvriers des âmes profondément religieuses, des pères de familles qui se préoccupent de l'éducation des enfants et en font le premier de leurs devoirs? »

« C'est pour faire plaisir au patron qui leur en font une obligation », avait répondu le député socialiste de l'Allier.

Justement ému en entendant cette injure adressée à la classe ouvrière, M. Groussau trouva dans sa conscience les accents de l'indignation la plus élevée et les mots vengeurs les plus nobles et les plus vrais.

« Vraiment, messieurs! s'écria-t-il, rien ne me révolte plus que d'entendre dire de telles choses. Quel outrage à ces milliers d'ouvriers que je connais, qui sont des hommes consciencieux, probes, travailleurs, et en même temps profondément religieux! Quoi! vous supposez que des ouvriers, nés de familles chrétiennes, habitués à considérer la religion comme la sauvegarde, la consolation, la joie de leur vie, ont des âmes de vendus et envoient leurs enfants à l'école chrétienne pour obéir, non pas à la voix de leur conscience, mais à un ordre de leur patron. Vous ne les connaissez pas et vous ne semblez pas comprendre ce qui fait leur grandeur. Je ne crains pas de parler ainsi, car j'estime que ce n'est ni la richesse, ni la situation sociale, ni les honneurs qui font la supériorité de l'homme, c'est l'élévation des sentiments; et je me suis plu en maintes circonstances à trouver dans des âmes d'ouvriers une supériorité qui les faisait placer au-dessus de beaucoup d'autres que la fortune ou les honneurs avaient comblés. »

Quelle réplique cinglante et en même temps quel magnifique hommage rendu à tous les travailleurs et en particulier à tous les ouvriers de la région du Nord!

En quelques phrases qui sont à la fois une protestation et une défense, M. Groussau a vengé l'honneur de la classe ouvrière. Il a répondu à cette calomnie gratuite colportée partout pour les besoins de leur misérable politique par le bourgeois radical et le socialiste doctrinaire : les ouvriers chrétiens sont chrétiens par force.

Il a flagellé, sans les nommer, ces politiciens qui, par intérêt électoral, flattent le peuple, le flagornent, l'encensent, mais qui, au fond, ont pour lui le même mépris que Voltaire avait pour les paysans de son temps.

Oui, M. Groussau a eu raison d'affirmer du haut de la tribune et en face de l'orgueilleuse suffisance et des prétentions injustifiées de certains « dirigeants », que la supériorité de l'homme réside seulement dans l'élévation des sentiments.

Il était bon que ces fortes paroles fussent dites à la Chambre française, en un temps où, si la démocratie coule à plein bord, souvent le véritable esprit démocratique est absent des mœurs politiques et des lois républicaines.

Maurice Aubert.

Choses et Autres

— Samedi dernier, à Paris, dans un seul bureau du Mont-de-Piété, il a été fait plus d'un million de francs d'affaires.

— Que de gens ont dû lui témoigner leur reconnaissance!

* * *

— C'est un ingénieur, ce gros monsieur? A quoi vois-tu ça?

— A sa mine.

* * *

Mon domestique a interviewé la jeune blanchisseuse.

— Dites, mademoiselle, quel désir voudriez-vous réaliser, cette année?

— Mais, monsieur, « être reine ».

Tout à fait d'actualité!

Il faut avoir de l'esprit pour s'apercevoir qu'on est bête.

Eugène Marbeau.

CHASSE PRÉSIDENTIELLE

Rambouillet, 3 janvier. — Le président de la République, accompagné de M. Ramondou, secrétaire général de la présidence et du lieutenant-colonel Guise, a quitté, à neuf heures, le palais de l'Elysée pour se rendre à Rambouillet, où il chasse avec quelques amis personnels, parmi lesquels M. Briand, ancien président du conseil.

L'Évasion DU Capitaine Lux

Une arrestation

Breslau, 3 janvier. — Le professeur de français Vermot, soupçonné d'avoir favorisé l'évasion du capitaine Lux, a été arrêté à Frankenstein.

Le professeur Vermot avait quitté Glatz la veille du jour où l'on a constaté la disparition du capitaine. Ce professeur n'habitait point Glatz d'une façon constante. Professeur à l'école Duffort de Frankenstein, il venait à Glatz deux fois par semaine, donner quelques leçons. Au moment des vacances de Noël, ses leçons cessèrent et c'est ce qui permet d'établir une relation entre l'évasion du capitaine Lux et l'absence du jeune homme. Le professeur Vermot est sous-officier d'infanterie. Il a servi en cette qualité dans une garnison de l'Est.

LE CAPITAINE LUX
Photographie prise au moment où il n'était que lieutenant

Le professeur arrêté n'est pas un complice

Paris, 3 janvier. — D'après le correspondant du « Temps » à Berlin, le professeur de français Vermot a été en correspondance avec le capitaine Lux. Aussitôt qu'il a appris l'arrivée dans la forteresse de l'officier français, il se présenta au commandant et demanda à voir le prisonnier. Il lui fut répondu que toute visite était interdite au début de la détention, mais qu'il pouvait lui écrire. Le jeune professeur écrivit donc au capitaine, se mettant à sa disposition pour lui faire en ville les achats qu'il désirerait et lui recommanda le restaurant où il prenait lui-même ses repas. C'est de ce restaurant que furent servis dans la forteresse les repas du prisonnier, mais ajoute le correspondant du « Temps », le capitaine et le professeur de français n'eurent d'autres relations que ces quelques lettres courtoises, toujours lues par le commandant de la forteresse et tout à fait insuffisantes pour établir entre eux la complicité nécessaire à la préparation commune d'un si audacieux et dangereux projet.

INFORMATIONS

La France en Orient

Paris, 3 janvier. — La « Croix » publie l'information suivante :

« M. de Selves a chargé l'ambassadeur de France à Constantinople de faire les démarches nécessaires pour assurer la tranquille rentrée dans leurs diocèses des évêques arméniens revenant de Rome.

Mutinerie de jeunes détenues

Clermont (Oise), 3 janvier. — Les jeunes filles de l'Ecole de préservation de Clermont se sont mutinées hier soir, à huit heures. 200 détenues environ ont pris part à la manifestation qui ne fut réprimée qu'avec beaucoup de peine par la gendarmerie.

Un gardien de la prison, un gendarme et quelques détenues ont été blessés légèrement. Le calme est rétabli.

Un accord colonial anglo-portugais

Lisbonne, 3 janvier. — Un arrangement conclu entre le Portugal et l'Angleterre fixe les limites de la frontière du district de Tête au Mozambique.

Les porcs russes en France

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — Le « Novoié Vrémia » a appris que la Russie protestera contre la récente interdiction faite par le gouvernement français d'importer en France des porcs russes, car elle estime que cette mesure ne découle pas de considérations sanitaires ni des traités en vigueur.

Mort de l'écrivain Félix Dahn

Breslau, 3 janvier. — L'écrivain Félix Dahn est mort aujourd'hui à Breslau.

Grève de lessiveuses à New-York

New-York, 3 janvier. — On télégraphie de New-York au « Daily Chronicle » que 50 000 lessiveuses âgées de 16 à 60 ans ont déclaré la grève en demandant une augmentation de salaires.

Grève générale de cheminots en République-Argentine

Buenos-Aires, 3 janvier. — Une grève générale des mécaniciens et chauffeurs de chemins de fer paraît imminente.

ACTE DE SABOTAGE SOUS LE TUNNEL DE LA NERTHE

Marseille, 3 janvier. — Pour la quatrième fois en l'espace d'un mois, des malfaiteurs viennent de couper des fils télégraphiques au tunnel de la Nerthe, sur une longueur de 500 mètres. A peine les réparations sont-elles terminées que les saboteurs opèrent de nouveau. Ceux-ci doivent faire partie d'une bande parfaitement organisée et sont activement recherchés.

Un Double Crime à Thiais

PRÈS DE PARIS

Un Rentier de 91 ans et sa Domestique assassinés

LE VOL EST LE MOBILE DU CRIME. - LES VOLEURS EMPORTENT UNE SOMME DE 20.000 FRANCS EN TITRES ET EN ESPÈCES. - DEUX INDIVIDUS SOUPÇONNÉS. - L'ENQUÊTE DE LA POLICE

Paris, 3 janvier. — Un double assassinat a été commis cette nuit à Thiais, petite commune distante d'environ trois kilomètres de Choisy-le-Roi. Les circonstances de ce crime sont particulièrement horribles et provoquent la plus vive émotion chez tous les habitants de la commune, où les victimes étaient très connues et estimées.

La maison du drame

A l'angle de la rue de l'Eglise et de la rue Maurepas, à Thiais, s'élève un pavillon d'un étage avec grenier, entouré d'un vaste jardin et d'une cour où se trouvent une écurie et une remise. L'habitation est ainsi divisée. Au rez-de-chaussée, la cuisine, la salle à manger et le salon; au premier étage, auquel on accède par un escalier donnant sur le couloir d'entrée, trois chambres à coucher et deux grands cabinets. C'est dans cette maison qui lui appartenait que vivaient un rentier nonagénaire, M. Louis-Hippolyte Moreau, âgé de 91 ans, et sa bonne, Mme veuve Louise Arfeux, âgée de 72 ans. Le vieillard est un enfant du pays où il était né le 21 janvier 1821. Il avait acquis une certaine aisance dans le commerce en gros des fromages et chacun savait qu'il était propriétaire de plusieurs maisons de rapport à Thiais et qu'il gardait chez lui de nombreux titres et de l'or.

Le 28 avril 1906, M. Moreau avait eu la douleur de perdre sa femme, née Delanoue, de quelques années plus jeune que lui. Il avait à son service depuis une vingtaine d'années, une brave et honnête domestique, Mme veuve Arfeux, née le 22 novembre 1839, à Rungis.

Le rentier a des enfants qu'il voyait fréquemment, deux filles mariées l'une avec un marchand de chevaux, M. Masson, demeurant à Vincennes, l'autre, Mme veuve Deslauriers, rentière à Saint-Mandé.

Malgré ses 91 ans, M. Moreau était encore très alerte. Couché tôt, mais levé à 5 heures, il allait et venait chez lui, cultivait son jardin et les jeudis et les dimanches il se rendait, avec sa voiture attelée d'un cheval, au marché de Choisy-le-Roi, où il faisait fréquemment l'achat de primeurs pour ses enfants. Sa bonne et fidèle servante, dont le fils, Louis Arfeux, âgé de 48 ans, demeure 14, rue Maurepas et travaille dans une usine de Choisy-le-Roi, s'occupait du ménage qui était tenu d'une façon très méticuleuse.

La découverte du crime

Ce matin, le jeune Arfeux, fils de la vieille servante de M. Moreau, et qui travaille à la fabrique de bimbeloterie Rools, à Choisy-le-Roi, ne voyant pas, comme à l'ordinaire, sa mère aller chercher son lait et faire ses commissions, se rendit rue de l'Eglise. Il remarqua que tous les volets étaient clos. Pris d'inquiétude, il appela un serrurier et pénétra dans la maison. Il y trouva les deux cadavres de sa mère et de M. Moreau. La maison était dans le plus grand désordre.

M. Arfeux fils prévint aussitôt M. Révut, commissaire de police de Choisy-le-Roi, qui se rendit sur les lieux avec son secrétaire, M. Garnier, et le docteur Medevielle. Bientôt l'inspecteur principal Robert et quatre inspecteurs de la Sûreté, les rejoignaient.

M. Moreau couchait dans une chambre qui se trouve au premier étage à droite de l'escalier. Mme Arfeux occupait une chambre contiguë, communiquant directement avec la première.

Le nonagénaire gisait couché en travers de son lit, la tête du côté du mur. Les couvertures étaient ramenées sur le milieu de la poitrine, la bouche était largement ouverte. Un tampon d'ouate et une serviette se trouvaient près de la tête. La poitrine était horriblement lardée de coups de couteau.

Le médecin constata que deux coups de marteau avaient été portés sur la tête du vieillard.

Lorsque M. Arfeux fils entra dans la maison, le corps de M. Moreau était encore chaud. Le crime avait été commis vers quatre heures du matin. Dans la chambre voisine, Mme Arfeux était également en travers de son lit. Elle était légèrement sur le côté. Elle avait les poignets et les jambes liés. Le docteur Medevielle constata qu'elle avait été assommée. Elle avait encore reçu plusieurs coups à la figure et portait des traces violacées. Le nez était cassé.

Les premières constatations

Au rez-de-chaussée, dans la salle à manger, on a relevé sur le parquet des traces de pas. Ceux qui les ont laissées étaient chaussés d'espadrilles. Sur une table, dans la cuisine, il y a deux verres. Sont-ils ceux de M. Moreau et de sa bonne, ou sont-ils ceux des assassins?

Une enquête a été ouverte par l'inspecteur principal Robert et par M. Revut, commissaire de police de Choisy. Dans le jardin qui est derrière la maison, on a relevé, au milieu des plates-bandes, des traces de pas conduisant à un appentis couvert de zinc par lequel les assassins sont descendus dans la basse-cour, et de là pénétrèrent dans la maison.

Des empreintes de mains ont été relevées par le service anthropométrique, sous la direction de M. Bertillon, dans la chambre de M. Moreau et dans celle de M. Arfeux.

Les voisins, interrogés, ont déclaré n'avoir rien vu ni entendu. Ils ont aperçu Mme Arfeux hier soir, à la tombée de la nuit, lorsqu'elle ferma les volets.

On suppose que les assassins ont pénétré dans la chambre de M. Moreau qu'ils ont traversée.

Mme Arfeux était une femme solidement bâtie. Ils ont voulu s'en débarrasser tout de suite, craignant qu'elle n'intervînt si elle entendait du bruit. Ils l'ont sans doute bâillonnée avec l'ouate et la serviette trouvées sur le lit de M. Moreau, puis l'un — car ils étaient plusieurs — l'a étranglée pendant que l'autre lui liait les pieds et les mains. Les criminels sont revenus alors dans la chambre de M. Moreau, lui ont mis la ouate sur la bouche. Il s'est débattu, ils se sont acharnés sur lui avec une férocité extraordinaire.

Le vol mobile du crime

Le vol avait été le mobile du crime. Tous les meubles avaient été fouillés. Le secrétaire, que fermait une serrure à galets, avait été fracturé. On y avait pris une somme de 20.000 francs composée exclusivement de pièces d'or de 100, 50 et 40 francs. Des titres avaient également été soustraits, sur lesquels opposition a immédiatement été faite.

L'enquête de la police

M. Revut, commissaire de police, a recueilli certaines indications concernant la présence, hier, dans la localité, de trois individus dont l'un aurait abandonné ce matin, chez une commerçante, un pardessus en disant qu'il viendrait le reprendre un peu plus tard; mais on ne l'a plus revu.

Descente du Parquet

Mercredi après-midi, à deux heures et demie, M. Lescouvé, procureur de la République, M. Boucard, juge d'instruction, M. Hamard, directeur du service des recherches sont arrivés sur les lieux. Les magistrats ont entendu un certain nombre de témoignages intéressants.

Les inspecteurs du commissariat de Choisy-le-Roi ont amené à la maison du crime deux individus qui, cette semaine, ont tenu des propos compromettants. Ils ont été aussitôt mis en présence des magistrats.

Henri Vuette, 40 ans, déjà condamné et habitant rue Maurepas, à Thiais, a déclaré, il y a quelques jours, à M. Petit, agent d'assurances : « Le père Moreau est visé, il va se faire « zigouiller » un jour ou l'autre ». M. Petit, interrogé par M. Boucard, a confirmé le propos.

L'autre individu, nommé Duchaussois, et âgé de 19 ans, sans domicile connu, a dit avant-hier à un ouvrier faïencier de Choisy-le-Roi : « Si je pouvais savoir où trouver un richard, je le saignerais ».

L'AFFAIRE MARIX devant la Cour d'appel de Rouen

Rouen, 3 janvier. — Les débats de l'affaire Marix ont repris aujourd'hui devant la Cour d'appel de Rouen.

M. Sierra de Luna est dans la salle. Ces jours derniers, il a écrit à Me Leouzon-Le Duc, avocat de Marix, pour protester contre le bruit de sa fuite et déclarer « qu'il se ferait un devoir de paraître à la prochaine audience du 3 janvier pour démentir, preuves en mains, des allégations fantaisistes et intéressées et, si besoin est, poursuivre en faux témoignage Mme Luna, son frère et les autres personnes en cause.

Au début de l'audience, Me Leouzon-Le Duc dépose des conclusions tendant, en ce qui concerne Sierra de Luna, à renvoyer Marix devant un Conseil de guerre.

« Marix, dit-il, depuis la condamnation de Sérès, se trouve être le seul inculpé dans l'affaire. »

L'audience est suspendue et la Cour se retire pour délibérer.

Le Syndicat des Locataires

Déclarations de M. Caillaux

Paris, 3 janvier. — L'*Agence Havas* communique la note suivante :

M. Caillaux a reçu ce matin, M. Aubriot, député du XVe arrondissement qui l'a entretenu des incidents survenus dans l'immeuble de la rue de Dantzig habité par le secrétaire du Syndicat des Locataires.

M. Caillaux a fait savoir à M. Aubriot qu'il avait donné, à ce sujet, des instructions au Secrétaire-général du service de police et a engagé le député du XVe arrondissement à aller voir ce fonctionnaire.

M. Caillaux avait refusé de recevoir M. Cauchon qui accompagnait M. Aubriot.

D'autre part, M. Cauchon, qui avait arboré un drapeau rouge au balcon de l'appartement qu'il occupe rue de Dantzig, a reçu du commissaire de police de son quartier, avis qu'une contravention est dressée contre lui.